

Rapport de la commission chargée du préavis 61

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

La commission chargée du préavis n°61 sur une demande de crédits destinés au financement des travaux routiers, d'assainissement, et des travaux d'infrastructure des Services industriels s'est réunie le vendredi 14 Mars 2008 à 18 heures.

Etaient présents, Mesdames Doris Uldry, Gabrielle Ethnoz-Damond, Messieurs Théo Avanthay, André Francis Cattin et Patrick Buchs, président et rapporteur. Monsieur Régis Joly était excusé, Monsieur Jean-Paul Ursenbacher, absent.

La commission tient à remercier Monsieur le Municipal Dupertuis et Monsieur Menthonnex pour leur présence et explications.

En préambule, le Municipal Dupertuis rappelle que nous avons un patrimoine important que nous devons maintenir en l'état. Par conséquent, chaque année un préavis est déposé pour le financement des différents travaux et infrastructures de la ville pour les réseaux routiers et d'assainissement.

Les sommes inférieures à 50'000 francs n'auraient pas besoin de se trouver dans le préavis, cependant la Municipalité et le service des travaux tiennent à ce que le conseil soient informés de tous les travaux entrepris.

Les auscultations des réseaux routiers et d'assainissement :

Les contrôles périodiques des infrastructures routières avec un diagnostic visuel et des auscultations spécifiques, ainsi qu'une inspection télévisée systématique des réseaux EC et EU (Eaux Claires et Eaux Usées), comme l'indique le préavis, seront dorénavant inscrites dans le SIT (Système d'Information du Territoire), présenté lors du dernier conseil.

Pour les collecteurs, par exemple, les contrôles par caméras permettent de connaître l'état des joints, de découvrir des fissures, des cassures ou des défauts d'étanchéité.

La date de fabrication et les matériaux utilisés seront aussi inscrit dans le SIT.

Ce même procédé sera appliqué au réseau routier.

Le SIT permettra donc de mieux connaître et d'avoir un meilleur suivi de

l'état des réseaux routiers et d'assainissement, afin d'éviter des travaux plus impotant et plus coûteux qui auraient lieu plus tard.

Revêtement phono-absorbant :

Nyon fut l'un des précurseurs en matière de revêtement phono absorbant à la route d'Oulteret, à une époque où l'on ne connaissait pas encore les capacités réelles du phono absorbant, notamment en ce qui concerne l'usure et la continuité de son effet. On connaissait son efficacité pour des vitesses de 100/120 km à l'heure, mais pas pour des vitesses de l'ordre de 50 kilomètres à l'heure.

L'efficacité de ce système étant prouvé, on gagne de l'ordre de 3 décibels, le service des travaux posera une couche d'usure phono-absorbante chaque fois qu'il le pourra.

Ce sera notamment le cas dans ce préavis pour l'Avenue des Eules et au chemin d'Eysins.

Conclusion :

Ces travaux étant indispensables pour la conservation en bon état des réseaux routiers et d'assainissement, c'est donc à l'unanimité, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, que la commission chargée du préavis n°61 vous demande de prendre la décision suivante :

Vu le préavis n°61 concernant financement des travaux routiers, d'assainissement, et des travaux d'infrastructure des Services industriels,

Ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

Attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide :

1. La Municipalité est autorisée à procéder aux travaux routiers, d'assainissement, et aux travaux d'infrastructure des Services Industriels, soit

Travaux routiers	CHF 1'481'500,00 / TTC
Travaux d'assainissement	CHF 307'000,00 / HT
Infrastructures des Services Industriels	CHF 36'000,00 / HT

2. A cet effet, il lui est accordé les crédits suivants à comptabiliser de la manière suivante :

- a) **1'481'500.00** à porter au compte des « dépenses amortissables en 30 ans »

- b) **307'000.00** à porter au compte « station d'épuration et collecteurs d'égouts » qui est financé en partie par le produit des taxes d'introduction et d'épuration

- c) **36'000.00** à porter sur le compte du services des eaux et viendra en augmentation du capital de dotation des Services industriels

La Commission

Gabrielle Etnoz-Damond

Doris Uldry

Théo Avanthay

André Francis Cattin

Patrick Buchs (président et rapporteur)